



Numéro de la consultation : 2026MA000157

Numéro du Contrat : 2026MA000157

Service :
05 - Service Electricité Renouvelable et Réseaux

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Raccordement des producteurs : étude de la modularité des courbes de production éolien et PV pour la mutualisation des investissements de raccordement au réseau

Acheteur

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, régi par les articles L131-3 à L131-7 et R131-1 à R131-26 du code de l'environnement ayant son siège social :

20 Avenue du Grésillé – BP 90406 – 49004 ANGERS Cédex 01 inscrite au registre du commerce d'ANGERS sous le n° 385 290 309

représentée par Madame Patricia BLANC

agissant en qualité de Directrice générale déléguée

désignée ci-après par « **l'ADEME** »

d'une part

Et :

La société, forme juridique :

Siège social :

N° SIRET :

représentée par :

agissant en qualité de :

désignée ci-après par « **le titulaire** »

d'autre part.

Ci-après désignées individuellement par la « Partie » ou collectivement par les « Parties ».

Sommaire

1.Contractant	4
2.Objet du marché	5
3.Durée du marché – Délais d'exécution	5
3.1Reconduction	5
4.Dispositions financières	5
4.1Montant de la rémunération.....	5
4.2Modalités de versement de la rémunération	6
4.2.1Montant et remboursement de l'avance.....	6
4.2.2Modalités de paiement	6
5.Responsables respectifs et coordonnées	7
6.Annexes de l'acte d'engagement	7

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de réception des offres finales.

☐ Le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

☐ engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

☐ Le mandataire (1) :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

.....

.....

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

.....

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET :

APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

2. Objet du marché

Le présent marché a pour objet :

Raccordement des producteurs : étude de la modularité des courbes de production éolien et PV pour la mutualisation des investissements de raccordement au réseau.

L'objet de la prestation est d'étudier la superposition des courbes de production de l'éolien et du PV afin de définir un optimum économique et un modèle technique pour la mutualisation des investissements pour le raccordement sur le réseau HTA des sites de production.

3. Durée du marché – Délais d'exécution

Le présent marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification définie à l'article « Validité » du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

3.1 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

4. Dispositions financières

4.1 Montant de la rémunération

Les prestations faisant l'objet du marché seront rémunérées par application du montant global et forfaitaire précisé ci-dessous.

Montant Hors taxe (en chiffres) (€) :

Montant TVA au taux de % :

Montant TTC (en chiffres) (€) :

Montant TTC (en lettres) (€) :

Le montant de l'offre comprend l'ensemble des dépenses nécessaires à l'exécution du marché : visites, réunions, déplacements.

Référence de la mission	Intitulé de la mission	Montant HT (€)
Revue bibliographique des études sur l'hybridation des parcs EnR		 €
Benchmark des solutions existantes		 €
Etude technique et économique sur le potentiel de mutualisation des sources de production : cas d'étude 1.1 et 1.2		 €

Apport d'une solution de stockage : cas d'étude 2.1 et 2.2		 €
Etude technique et économique sur le mix local de production : cas d'étude 3.1		 €
Etudes de sensibilité : cas d'étude 4.1 et 4.2		 €
Recommandations d'un modèle technique pour le raccordement des parcs hybrides et l'optimisation du productible		 €
Montant total H.T.		 €
Montant TVA		 €
Montant total T.T.C		 €

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations et des missions à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

Les données de base correspondant aux prestations commandées utilisées pour déterminer le prix fixé ci-dessus, sont indiquées en annexe du présent Acte d'Engagement.

4.2 Modalités de versement de la rémunération

4.2.1 Montant et remboursement de l'avance

Une avance de 20% du montant initial du marché, soit Euros T.T.C, sera versée au titulaire après l'entrée en vigueur du marché. Si le titulaire relève de la catégorie « grande entreprise » ce versement sera subordonné à la réception préalable par l'ADEME d'une demande écrite du titulaire.

Le remboursement de l'avance sera opéré, par précompte, soit sur le montant du solde lorsqu'il n'y a pas d'acompte soit sur le montant des sommes dues à titre d'acompte(s).

4.2.2 Modalités de paiement

- un acompte de 60 %, soit euros T.T.C, après approbation par l'ADEME du second rapport d'avancement prévu à l'article "Modalités d'exécution" du CCAP et sur présentation d'une facture du montant des prestations réalisées correspondantes ;

- 40 % pour solde, soit euros T.T.C à l'approbation par l'ADEME du rapport final définitif tel que prévu à l'article "Modalités d'exécution" du CCAP et sur présentation d'une facture du montant des prestations réalisées correspondantes.

5. Responsables respectifs et coordonnées

a) pour l'ADEME

Etienne LATIMIER sera chargé de suivre l'exécution du présent marché.

Christine COUDART sera chargée du suivi administratif du présent marché.

b) pour le titulaire

Monsieur / Madame.....sera chargé(e) de l'exécution du présent marché.

6. Annexes de l'acte d'engagement

Les annexes du présent acte d'engagement sont :

- l'annexe financière ;
- la désignation des co-traitants et la répartition des prestations.

Pour le Titulaire,
(Nom, Prénom et qualité)

Pour l'ADEME
et par délégation,

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Co-traitant n°1	Co-traitant n°2	Co-traitant n°3	Co-traitant n°4
La société, forme juridique :				
Siège social :				
N° SIRET :				
Représentée par :				
Agissant en qualité de :				
Adresse de l'établissement (si différent du siège social) :				

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT (€)	Taux T.V.A.	Montant TTC (€)
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
	Totaux :			